

Conseil départemental du Val-de-Marne

Séance du 20 mars 2023

Vœu présenté par M^{me} Fatiha Aggoune au nom des groupes Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen-nes, Socialiste et Écologistes et citoyens

Carte scolaire 2023/2024. Pour un réel plan d'intervention et une dotation exceptionnelle pour le Val-de-Marne.

CONSIDÉRANT l'écart important entre les moyens de l'éducation nationale et les besoins réels des élèves et des équipes éducatives, afin de réduire les inégalités scolaires et spatiales et de garantir aux élèves Val-de-Marnais l'accompagnement indispensable à la réussite de leurs études;

CONSIDÉRANT que la période de pandémie a fragilisé la continuité pédagogique et creusé les inégalités scolaires;

CONSIDÉRANT les fermetures de classe à venir; 96 définitives, 49 conditionnelles, pour l'ouverture de seulement 42 classes assurées et 34 conditionnelles; soit un total de 145 fermetures pour 76 ouvertures;

CONSIDÉRANT qu'une partie de ces fermetures concernent des classes en état de suroccupation dans des établissements classés REP;

CONSIDÉRANT que la diminution prévue par le ministère de l'Éducation nationale du nombre d'élèves dans les collèges du Val-de-Marne, si elle se confirme, devrait entraîner une diminution du nombre d'élèves par classe, ce qui serait bénéfique dans un département où un tiers des collèges sont classés en Réseau d'Éducation Prioritaire. Cependant, le projet de carte scolaire actuel, qui prévoit de nombreuses fermetures de classes, une réduction importante de la Dotation Horaire Globale et la suppression de cours en demi-groupe, aura l'effet inverse en augmentant en moyenne le nombre d'élèves par classe;

CONSIDÉRANT que le nombre déclaré de classes ULIS demeure très nettement insuffisant au regard des besoins, du nombre de notifications et de l'insuffisance constante des effectifs d'assistants d'élèves en situation de handicap, une situation aggravée par la mise en place des PIAL ;

CONSIDÉRANT la mobilisation grandissante des enseignants, parents et élus, pour refuser les fermetures de classes dans le premier degré ainsi que celles envisagées dans plusieurs collèges;

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE :

DEMANDE l'annulation des projets de fermetures de classes envisagés et la création des postes nécessaires, afin de garantir les missions du service public de l'Éducation nationale pour la rentrée 2022 et l'année scolaire 2023-2024;

DEMANDE qu'aucune classe du Val-de-Marne (hors REP) ne compte plus de 26 élèves par classe;

SOUTIENT les revendications des assistants d'élèves en situation de handicap pour l'obtention d'un véritable statut de fonctionnaire avec le salaire afférent, pour la création massive de postes d'AESH ainsi que l'ouverture de classes ULIS supplémentaires ;

RENOUVELLE son exigence d'un véritable plan d'urgence accompagné d'une dotation exceptionnelle pour le Val-de-Marne, afin de permettre aux enseignants et plus globalement à la communauté éducative, de disposer des moyens humains et des équipements indispensables pour assurer des conditions d'enseignement visant à la réussite de tous les enfants, à tous les cycles de leur scolarité.
